



Droit de visite des grands parents

Par **chaleg51**, le **29/10/2008** à **12:22**

Bonjour,

Je vous remercie tout d'abord de prendre le temps de me lire.

Enceinte de 8 mois, mon mari et moi sommes en froid avec ses parents depuis plus d'un an. En effet, nous avons eu un premier enfant en 2007 qui atteint d'un très lourd handicap est décédé à l'âge de 5 mois. Pendant cette période, ils n'ont pratiquement pris aucune nouvelle, aucun soutien et trouvaient toujours une bonne excuse pour ne pas lui rendre visite. Ils savent que je suis enceinte et depuis une semaine multiplient les appels ou les mails. Nous ne souhaitons pas avoir d'explications avec eux car ne souhaitons plus les voir.

Peuvent ils demander un droit de visite sur notre prochain enfant ?

Si oui, au minimum, combien de temps par mois doit-on les laisser voir notre enfants afin qu'ils n'aient aucun recours possible ? Si nous les laissons voir notre enfant, peut on les obliger a ce que ce soit chez nous et en notre présence ?

PEut on leur interdire de voir notre enfant ?

Ma belle mere est hypocondriaque et pense qu'elle est atteinte de la maladie de parkinson alors qu'elle n'a rien d'apres tous les spécialistes qu'elle a consulté, elle a des troubles psychologiques. Cela peut il jouer en notre faveur ?

MErci